(N°. 1.) (1828.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, 2 *Janvier* 1828.

ITALIE.

Trieste, 17 *décembre.*

Des lettres d'Ancône du 10, mandent que le bâtiment à vapeur ionien venait d'entrer la veille dans ce port. Parmi les passagers se trouvait le secrétaire particulier du gouverneur Adams. Ce bâtiment a apporté la nouvelle que le général Church, à la tête de 5,000 hommes, était arrivé dans la Grèce orientale. Plusieurs capitaines grecs, réduits depuis quelque temps à l'inaction, se sont joints à lui, on cite parmi eux le vieux chef Varniakoti. Le général Church a débarqué le 30 novembre à Dragomestre en Acarnanie. Son projet paraît être de s'emparer de Missolunghy, où il n'y a qu'une faible garnison turque, et de faire insurger les habitans de l'Épire et de l'Albanie. Il était secondé dans son expédition par cinq bâtimens armés. Ibrahim-Pacha, en évacuant Tripolitza, y a fait mettre le feu à tous les bâtimens qui avaient échappé au dernier incendie. On assure que, depuis son retour à Modon et à Navarin, il cherche à noliser des vaisseaux de commerce européens pour le reporter avec ses troupes à Alexandrie. Il a fait revenir auprès de lui les Arabes qu'il avait laissés en garnison à Patras. Aussi les Turcs qui sont restés dans cette place se trouvant trop faibles pour la défendre, traitent-ils avec les Grecs qui la bloquent depuis longtems. Reschid-Pacha est tombé dans la disgrâce du sultan, qui l'a destitué du commandement de son armée.

ANGLETERRE.

Londres, 28 *décembre.*

Des lettres de Constantinople, du 29 novembre, portent que la veille le reis-effendi s'était rendu chez l'ambassadeur anglais (circonstance fort extraordinaire), et lui avait dit en substance que, si la question grecque était le seul objet de la négociation, la Porte serait bien aise de se débarrasser de la Grèce (possession certainement peu profitable), si l'on pouvait trouver des moyens qui ne blessassent pas les sentimens du sultan. Le 28, le ministre anglais a transmis au consul de sa nation une note officielle pour lui annoncer qu'il allait quitter Constantinople, mais que le consul et tous les Anglais qui voudraient partir avec lui, devaient être prêts aussitôt, et que tous les papiers officiels appartenant à l'ambassade et au consulat, devaient être envoyés à bord du navire marchand la *Comète*. Il ajoutait que, dans le cas où des Anglais seraient d'avis de rester, le départ de l'ambassadeur ne pouvait pas être considéré comme un indice certain que la guerre était inévitable, et que les hostilités ne commenceraient que par suite d'actes de la part de la Porte. Le consul a mandé chez lui les marchands anglais pour leur faire part de cette communication officielle de M. Stratford-Caning.

A la date de ces lettres, la Porte n'avait pas encore fait de réponse à la demande de passe-ports. On croyait généralement qu'ils ne seraient point accordés, mais qu'on répondrait : Vous êtes venus sans passe-ports; vous pouvez vous en aller sans passe-ports; que votre départ soit le fait de votre propre volonté.

— Une lettre adressée de Corfou, en langue grecque, à un gentleman qui réside à Londres, contient les particularités suivantes :

« Nous attendons à tout instant la nouvelle de la chute de Scio. Le colonel Fabvier est maître de tout le pays, et les ennemis qui sont enfermés dans la forteresse, manquant de vivres, ont commencé à parler de capitulation. Le siége de Candie continue. Une expédition a aussi été dirigée contre Négrepont.

» Ibrahim-Pacha reste tranquille à Navarin, où il souffre beaucoup du manque de vivres, et il attend avec anxiété des ordres de son père ou du sultan pour quitter un pays qui lui a été si fatal. Les Grecs sont à-peu-près dans la même position, et désirent beaucoup voir arriver leur gouverneur. »

PRUSSE.

Berlin, 12 *décembre.*

L'opinion de cette capitale est toujours à la guerre. Le bruit du passage du Pruth par l'armée russe se renouvelle, et si cet événement avait lieu, il ne surprendrait personne. Cependant la Prusse est décidée à se maintenir dans un système de complète neutralité ; à cette fin elle est sur le point de conclure avec une autre grande puissance européenne, un traité auquel plus tard les puissances du second rang seraient invitées à accéder.

FRANCE.

Paris, 27 *décembre.*

On a saisi lundi, au palais royal, la *Lettre à S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, sur la crise actuelle de la France*, par M. Cauchois-Lemaire, ancien rédacteur du *Nain jaune*. M. Mathias, juge d'instruction, chargé d'instruire la procédure, a décerné un mandat contre l'auteur et les libraires-éditeurs, à l'effet de comparaître devant lui mercredi prochain.

Voici en quels termes l'auteur s'adresse à S. A. R.; ce peu de lignes pourra donner une idée de l'écrit :

« Allons, prince, un peu de courage. Il reste dans notre monarchie une belle place à prendre, la place qu'occuperait Lafayette dans une république, celle de premier citoyen de France. Votre principauté n'est qu'un chétif canonicat auprès de cette royauté morale Peut-être vaut-elle mieux que la lieutenance générale qu'un grand écrivain, devenu ministre depuis, proposait, dit-on, de vous offrir comme moyen de salut avant les cent jours. »

— M. Eynard vient d'envoyer au *Journal des Débats* une longue lettre du colonel philhellène de Heideck, chargé à Poros de la comptabilité de la commission des subsistances.

On y voit par le compte suivant les dépenses en espèces qu'a du faire le gouvernement grec :

« Pour la flotte sous lord Cochrane. Piastres					
» d'Espagne				39,684	» »
» Pour l'armée de terre.				44,208	13 2
» Dons pour le corps régulier.	7,932	3	13		
» Dons pour les irréguliers. .	17,388	9	9		
» Dons pour nolis de bâtimens					
» de guerre, transports, etc., etc.	4,322	2	20		
» Dons pour vivres achetés à					
» Syra et à Poros	14,565	12	»		
» Piastres	44,208	13	2		
» Dons pour le service des hôpitaux				187	7 »
» Dons pour frais d'administration, loyers,					
» etc., etc				200	7 »
» Piastres d'Espagne.				84,275	13 2

Du 28. — « Les lettres de Vienne apportent la nouvelle » sûre et importante que les ambassadeurs des trois puissances » alliées étaient sur le point de quitter Constantinople le 1^er^. » décembre. Les mêmes lettres donnent aussi la nouvelle, » que l'amiral de Rigny a brûlé la flotte grecque, et ajoutent » que l'amiral Cochrane s'est sauvé sur un bâtiment anglais » avec grande peine. »

Après la lecture de ce paragraphe, le désastre de la flotte grecque ne paraît que trop certain. Les illusions que l'on cherchait encore à entretenir sont dissipées. Il ne reste plus que l'indignation profonde qu'avait excitée la première nouvelle de ce funeste événement.

— M. Bossange, père, libraire, rue de Richelieu, n°. 60, propose en prix un ouvrage de la valeur de 2000 f. à celui de nos artistes qui ravira aux Anglais le secret de la peinture sur vélin en relief, dont on peut voir un spécimen dans sa magnifique galerie bibliographique. Nous invitons nos peintres à s'aller assurer par eux-mêmes de la nature du travail qui leur est offert.

Du 29. — Les journaux d'Allemagne arrivés aujourd'hui (voyez à l'article *extérieur*), ne confirment point la nouvelle du désastre de la flotte grecque; ils donnent au contraire l'extrait de lettres de Smyrne où il n'est point fait mention d'un événement qui aurait dû produire dans les échelles une si profonde sensation. Ce n'est encore que par la voie de l'Autriche qu'on a reçu les détails très-peu circonstanciés de cette catastrophe. Les journaux du gouvernement ne sont pas mieux informés. Le *Moniteur* se contente de copier la *Gazette de France*, et cette feuille, sans rien affirmer ni pour ni contre, se borne à publier quelques extraits de lettres particulières, soit de Vienne, soit de Francfort, où l'on cherche à entretenir la douloureuse impression qu'a produite l'arrivée d'une nouvelle si inattendue.

— On écrit des bords du Mein, le 18 décembre :

« L'ordonnance du roi de France qui permet, moyennant le paiement d'un droit, l'importation des blés étrangers dans les départemens français de l'est, a ranimé chez nous le commerce des blés. Des spéculateurs de la rive gauche du Rhin vont chercher des chargemens de blé jusqu'à Hanau en remontant le Mein, et traitent à des prix modérés, mais cependant inouis depuis bien des années. A Mayence même le malter de froment a été payé 9 fl. 1/2, et le malter de seigle 7 fl. 1/2. Si la demande continue, on peut espérer que ces prix hausseront encore avant la fin de l'année. (Le malder ou malter pèse environ 169 livres de marc.)

— Le bruit s'est répandu hier à la bourse que les ambassadeurs avaient quitté Constantinople le 2 décembre.

Extrait d'une lettre particulière de Paris.

« M. de Villèle reste; il veut soutenir la lutte avec les chambres. Il est très-difficile d'en prédire le résultat; mais certainement le combat sera vif. On dit que le roi ne veut point entendre parler de changement dans le ministère. »

— Les missionnaires, ayant à leur tête l'abbé de Rauzan l'un de leurs généraux, n'ont pu réussir malgré la perfection avec laquelle ils ont manœuvré : à Chartres, ils n'ont pu traîner à leur suite que quelques vieilles femmes âgées qui, pour se consoler de la perte de leurs belles années, se sont jetées dans la dévotion, et quelques petits galopins qui ont l'habitude de se trouver aux parades, aux marionnettes et à la retraite militaire: ils avaient demandé 25 mille francs pour la plantation d'une croix et pour leurs frais de voyage.

C'est en vain que l'évêque a vanté ces bons apôtres, « qu'il » aurait, a-t-il dit, fait venir des extrémités de la terre, s'ils » n'étaient venus d'eux-mêmes dans son diocèse; ces bons mis» sionnaires vous demandent 25,000 francs? est-ce vous qui les » donnerez? non, mes frères, non sans doute! est-ce moi? Je » vous assure que je ne leur donnerai rien. — Qui diable les » leur donnera donc? —Vous ne suivez point leurs exercices, » vous n'écoutez point leurs prédications, vous fuyez le tri» bunal de la confession, seul moyen de connaître les secrets; » vous avez été de glace pour mon jubilé de famille, je vois » que vous voulez renverser la religion, c'est le roi d'abord » que l'on veut détrôner, et ensuite on essaiera de détrôner » Dieu. »

Ces exhortations pastorales, malgré leur éloquente clarté, n'ont produit aucun effet sur ces bons habitans de Chartres qui croyent qu'on peut être très-bon chrétien sans assister aux parades des missionnaires et aux fêtes des jubilés, et sans aller aux pieds d'un moine de 25 ans qui a fait vœu de chasteté, faire une confession particulière ou générale de ses peccadilles

---

Nouvelles de la Péninsule venues des bords de l'Adour.

On annonce que le roi vient d'accorder une amnistie à toutes les personnes compromises dans les orages politiques qui se sont élevés depuis 1808.

L'impôt établi sur les cartes de sûreté vient d'être maintenu; ce revenu rapporte, dit-on, environ 30 millons de réaux (7 millons et demi de francs).

La bande des Carlistes qui est dans le royaume de Valence, entre Vildaros et Uldecona, a déjà battu que ques détachemens des troupes du gouvernement. En général, cette bande se compose d'hommes qui ont été amnistiés par le décret de Taragone.

La goëlette la *Mahonesa* et trois bâtimens marchands sont sortis du port de Barcelone pour conduire dans les galères des colonies deux cent vingt-sept proscrits, qui ont joué un rôle plus ou moins marquant dans la révolution *agraviada*. Au nombre de ces exilés se trouve le chanoine Corrons.

PAYS-BAS.

Maestricht, 28 *décembre.*

Le fisc vient d'exhumer un décret impéral du 29 août 1813, dont les dispositions n'ont jamais été exécutées à Bruxelles; ce décret est relatif à la lisibilité des actes, copies, significations de pièces, etc., émanant de tous fonctionnaires ou officiers publics: ce décret limite également le nombre de lignes que l'on peut mettre sur les timbres de chaque dimension, ainsi qu'une pénalité contre ceux qui outre-passeraient cette limite : déjà un huissier de Bruxelles, a été frappé d'une contravention pour ce dernier chef; nous croyons donc rendre service à ceux que la chose concerne en faisant connaître cette circonstance.

(*Courrier des Pays-Bas.*)

— Dix frégates ou navires à trois mâts, parmi lesquels se trouve *l'Arinus Marinus*, et en outre plusieurs bricks sont en ce moment sur le Vliet, vis-à-vis de 's Gravendeel. Tous ces navires ont leurs équipages à bord., prennent charge et paraissent se préparer à mettre en mer pour des voyages de longs cours.

Amsterdam, 28 *décembre.*

D'après des lettres particulières, dignes de foi, datées de Smyrne, le 21 novembre, l'ambassadeur des Pays-Bas à Constantinople, aurait reçu de la Porte l'assurance solennelle que la pavillon et le commerce des Pays-Bas, vu la neutralité gardée par son gouvernement, peuvent compter sur la plus grande protection et distinction.

Gand, 29 *décembre.*

Les différends entre le duc régnant de Brunswick, et le roi d'Angleterre, comme roi de Hanovre et comme ex-tuteur du duc, continuent et ont donné lieu à beaucoup d'écritures, de part et d'autre. Dans une pièce imprimée qui a été envoyée aux cours d'Allemagne, le duc impute au ci-devant conseiller intime brunswickois, actuellement de Hanovre, Schmidt-Phiseldeck, et à d'autres personnes auxquelles le roi avait confié l'administration de la tutelle, d'avoir tenté, par le genre d'éducation, tant physique que morale, qu'ils lui ont donnée, de le rendre impropre (*ungeschickt*) à gouverner; d'avoir illégalement prolongé la tutelle; attenté à plusieurs de ses prérogatives, et de ne lui avoir point rendu compte de l'administration de son pays, durant sa minorité, ni de sa propriété privée.

C'est à ces inculpations que le ministre d'état hanovrien, comte de Munster, a répondu de la part du roi, dans sa *Réfutation des calomnies que s'est permises le duc régnant de Brunswick, contre son tuteur le roi d'Angleterre;* il y a ajouté plusieurs pièces authentiques et lettres en original du roi et des ministres d'Autriche, d'Angleterre et de Prusse. M. de Munster allègue pour motif de la publication de son écrit, qu'il s'agit ici d'une chose qui doit être chère au plus grand monarque comme au dernier des sujets, la conservation de sa bonne réputation; que l'un aussi bien que l'autre est obligé de garantir son honneur de toute tache, et que l'imputation trouvée fausse retombe sur le dénonciateur.

Bruxelles, 31 *décembre.*

Les journaux de Rome annoncent, sur la foi de lettres de Napoli de Romanie, que le gouvernement grec, sur les représentations des amiraux des puissances alliées, a décidé que quarante bâtimens grecs seraient armés pour donner la chasse aux pirates.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 2 *janvier.*

Voici ce qu'on lit dans *la Revue Départementale de la ville d'Arras :* « Deux jeunes gens, dont nous croyons devoir taire les noms, s'étant adressés quelques mots injurieux à la suite

d'un repas auquel ils assistaient, se sont donné un rendez-vous pour le lendemain, à six heures du matin; des amis communs, chargés par eux d'être leurs témoins, ont fait de vains efforts pour arranger cette malheureuse affaire. On a eu beau leur rappeler l'amitié qui les avait long-tems unis, l'union projetée entre l'un d'eux et la sœur de l'autre; rien n'a pu empêcher ce duel. Un des deux témoins qui voyait avec peine tout ce qui se passait, a proposé aux deux jeunes gens de se placer à dix pas l'un de l'autre, et de se laisser couvrir les yeux avec deux mouchoirs, leur disant qu'il convenait de remettre au hasard les résultats d'un pareil combat. Cet arrangement ayant été accepté, le même témoin, après avoir pourvu à ce que les combattans n'y vissent pas, les a placés à la distance convenue, mais en les arrangeant de manière qu'ils se tournaient le dos. Cependant le remords était entré avec la réflexion dans l'esprit des deux jeunes gens; la raison leur était revenue au moment fatal. Le signal convenu étant donné, ils ont tiré tous les deux, mais tous les deux ont tiré derrière eux; leurs coups de pistolets, partis en même tems, les ont tous deux atteints; ils sont morts victimes des précautions que l'on avait prises pour les conserver à la vie. »

— La *Gazette médicale de Philadelphie* donne une manière nouvelle d'arrêter l'épistaxis ou saignement du nez.

Un jeune homme, dit-elle, de 19 ans, fut pris d'un saignement de nez que rien ne pouvait arrêter; vainement essaya-t-on l'application des acides minéraux, de la glace sur le cou, et tous les moyens auxquels on a recours en pareil cas; le sang ne cessait de couler, et l'affaiblissement produit par cette perte avait déjà occasionné plusieurs fois l'évanouissement, quand le docteur Brunner, qui fut appelé, souffla, par un tuyau de plume, une petite quantité de gomme en poudre dans le nez du patient, et réussit, par ce simple procédé, à arrêter immédiatement l'hémorragie.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Luxembourg, le 30 décembre 1827.

Au Rédacteur du Journal de Luxembourg,

Monsieur,

L'on entend journellement des plaintes sur le transport par la diligence de Namur ici: les uns se plaignent de son excessive chéreté, d'autres de ce que les entrepreneurs, suivant leur caprice ou leur convenance, remettent au roulage les paquets qu'on est souvent très-pressé de recevoir, et nonobstant qu'ils aient été mis à la diligence aux lieux de départ, soit à Bruxelles, soit à Anvers, etc.

Cependant, personne ne s'avise d'établir une concurrence, parce qu'on craint celle des entrepreneurs actuels qui ne manqueraient pas de faire d'autant plus de sacrifices, que l'exploitation de cette route passe pour être plus lucrative, et, à dire vrai, le public n'y gagnerait pas grand'chose, puisque tôt ou tard les deux établissemens finiraient par s'entendre, en supposant que le dernier pût seulement soutenir la concurrence pendant six à douze mois, avec celui qui existe actuellement.

Pour échapper à ces deux inconvéniens, quelques personnes ont pensé à la formation d'une société anonyme, et je me rends leur interprète pour donner de la publicité à cette idée, afin qu'après avoir passé par le creuset de l'opinion publique, l'on puisse l'exécuter en connaissance de cause.

Je me bornerai pour aujourd'hui à faire connaître les bases sur lesquelles on pense pouvoir asseoir cette société, sauf à les modifier dans une prochaine réunion des personnes qui témoigneraient de l'intérêt à l'exécution de ce projet.

Le fonds social serait composé d'actions et de demi-actions.

L'entrepreneur-directeur devrait prendre la moitié desdites actions, pour garantie des soins qu'il donnerait à une entreprise où il serait le plus fort intéressé.

Les autres actions et demi-actions seraient mises à la disposition des commerçans et non commerçans, habitant le Grand-Duché.

L'on prendrait pour base des prix de transports ceux qu'on paie actuellement, sur lesquels cependant les porteurs d'actions entières jouiraient d'une remise de 20 pour cent, et ceux de demi-actions de 10 pour cent.

Les bénéfices ou les pertes seraient réparties comme suit: trois quarts à l'entrepreneur-directeur et l'autre quart aux actionnaires.

Finalement l'on joindrait au service de la diligence un roulage accéléré pour les marchandises volumineuses; il ferait le trajet en deux jours de Namur ici, et l'on proposerait une composition avantageuse aux négocians, pour qu'ils se servent de préférence de cette voie et mettent à la disposition de l'administration des marchandises qu'on leur amènerait au prix de voiture ordinaire, lorsqu'on en aurait suffisamment pour le roulage accéléré.

Voilà, M. le rédacteur, mais très en gros, les vues que j'ai entendu émettre; elles sont sujettes, sans doute, à bien des modifications, ce sera l'affaire des personnes intéressées; en attendant, je serai satisfait d'avoir appelé l'attention publique sur un objet très-important, et d'avoir provoqué un esprit d'association qui peut s'appliquer, comme cela a lieu ailleurs, à une foule d'entreprises avantageuses aux intérêts moraux et matériels de la province.

Agréez, etc. X.

Au Même.

Des Rochers de Mansfeld, le 1er janvier 1828.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous la souhaite bonne et heureuse, M. le rédacteur, accompagnée de plusieurs autres. J'en souhaite autant à tous vos amis et connaissances, de même qu'à tous ces honnêtes lecteurs qui ont eu la complaisance de sourire parfois aux radotages d'un pauvre vieillard. Ce petit devoir rempli, je vous prie de vous couvrir et de vous asseoir. Je suis saisi de la démangeaison de parler, et si vous voulez m'accorder un instant d'attention, vous m'obligerez; je n'ai que trois mots à vous dire. Et d'abord, la reconnaissance avant tout. Comme les abords de mon petit ermitage vont s'embellir! Cette côte stérile, ces rochers nus et à pic qui attristaient l'ame et affligeaient tous autres regards que ceux des oiseaux de proie, ont été touchés de la baguette d'une vieille fée qui, peut-être, a des prétentions sur moi. Un superbe jardin anglais va décorer les abords de mon antre, un riant parterre se découvre à mes pieds, et une main bienfaisante semble, aux derniers jours de ma vie, vouloir semer des fleurs sous mes pas. C'est charmant! Serait-il vrai que pour comble de plaisir, je verrais bientôt, sous peu de jours même, réparer le chemin qui, de Clausen et du Pfaffenthal, conduit vers mon solitaire asile? Ce pauvre chemin! depuis trente ans, toutes les administrations se sont disputées à qui le réparerait, ou plutôt à qui ne le réparerait pas; mille rames de papier ont été barbouillées de noir pour soutenir ce procès dont le public payait les frais; le génie voulait endosser la charge à la ville, la ville au génie, le département à l'un et à l'autre, si bien que cette route, construite par les anciens états du pays, charge du pays dans l'origine, utile au pays tout entier comme embranchement de deux grandes routes, nécessaire au génie militaire pour les communications de la place, et dont la ville se passerait si les habitans voulaient faire un petit détour le long du cimetière et en passant immédiatement au-dessous de mon rocher pour sortir par la grande porte des ruines de l'ancien château du grand comte de Mansfeld, si bien, dis-je, que cette route est maintenant dévolue à la ville; c'est une chose démontrée par ses conséquences; manière de raisonner qui n'est pas nouvelle; seulement, elle a cela de commode qu'elle dispense de poser des antécédens et qu'elle conduit tout droit là où l'on en veut venir.

Que ne prouve-t-on pas quand on est le plus fort! Bref, ces brèches, où aucuns prétendent que le peintre Louis a trébuché pour la dernière fois, et auprès desquelles je ne passe jamais sans invoquer tous mes patrons par un triple signe de détresse, vont enfin disparaître, et c'est le budget municipal qui aura la gloire de les combler. Eh bien! mes amis, vous n'avez qu'à vous imaginer que le chemin de Mansfeld est une rue de la ville; je vous y engage même, et vous serez tout consolés dès le moment où vous n'aurez plus le moindre doute à cet égard. Alors aussi, par un acte de votre bonté accoutumée, vous ferez planter contre les abords de la rivière une belle ligne de maronniers pour tenir lieu de garde-corps; chose essentielle pour empêcher que d'autres malheurs n'arrivent en cet endroit, où un père de famille a péri il y a deux ans.

Les arbres de la place Guillaume pourraient être transplantés en partie dans ce chemin, car il est probable que tous ne seront pas employés à remplacer les tilleuls de la place d'armes qui, dit-on, vont bientôt tomber sous la hache. Cela me rappelle une certaine complainte en dialogue qu'une voix passablement rauque entonna naguères, lorsque l'on fit disparaître les deux arbres qui gênaient les évolutions de la parade, à côté du puits. Je n'aime pas les phrases et les doléances qui reposent sur des

idées fausses; et je ne vois que de la niaiserie à psalmodier de froides lamentations à propos de deux rangées d'arbres vieux et vermoulus formant une allée de promenade très-rétrécie, comme s'il s'agissait de ces magnifiques avenues dont le génie de *Lenôtre* avait décoré les magnifiques jardins de Louis quatorze! comme si nos tilleuls avaient vu la *fierté de Montespan soupirer sous leurs ombrages!* J'aime le positif, et, à ce titre, je me rends l'organe de tous ceux qui aimeront à voir embellir l'aspect de la ville, et qui, arbres pour arbres, préféreront deux belles rangées de maronniers bien régulières, à ces tilleuls tortus, penchés, à moitié morts, dont une douzaine ont déjà rendu à la terre ce qu'ils en avaient retiré, et qui, enfin, ne souffrent pas que les rejetons destinés à les remplacer jouissent de l'air nécessaire pour en assurer la recroissance.

Puisqu'il s'agit ici d'embellissemens, vous me permettrez d'ajouter mon petit mot aux réflexions que vous avez faites dans une de vos feuilles sur le parti avantageux que la confédération germanique pourrait tirer du plus bel emplacement de la ville, le *Grevenhaus*, en y faisant construire un hôtel pour le logement du gouverneur militaire de la forteresse. Vous paraissez croire que ce projet serait profitable aux habitans et qu'ils en verraient avec plaisir l'exécution. Vos idées à cet égard me paraissent un peu superficielles, et je ne pense pas que des motifs puisés dans d'aussi légères considérations soient de nature à faire impression sur le *pouvoir* d'où doit émaner la résolution que vos vœux appellent. Un édifice consacré à la haute destination dont vous avez parlé ne serait, certes, mieux placé nulle part que dans cette immense enceinte de cours et jardins où se trouvent, pour ainsi dire, perdus les bâtimens de l'administration des vivres militaires. Vous ne vous trompez pas en avançant que, par trois issues donnant dans trois quartiers différens, l'officier général qui y habiterait pourrait se rendre immédiatement sur le point où les besoins de son commandement ou les dangers d'une attaque exigeraient sa présence. Mais vous êtes trop jeune et trop étranger à l'art de la guerre pour savoir qu'un bâtiment qui, par son affectation, doit avoir un but d'utilité relatif à la conservation de la place, semble ne pouvoir être construit que sur le plateau du *Grevenhaus*, d'où l'œil dominerait les ouvrages les plus importans des fortifications et découvrirait, au loin, dans la campagne, sur une grande étendue, tous les passages par où l'ennemi peut s'approcher. Il entrait, dit-on, dans les plans du maréchal de Vauban d'asseoir sur ce terrain un édifice susceptible d'appropriations à tous les genres de services administratifs de la place, et de l'entourer de bâtimens nécessaires pour tout ce qui en dépend. Pourquoi cette grande conception ne se réaliserait-t-elle pas de nos jours? serait-il impossible qu'elle s'exécutât tandis que des ressources si puissantes sont mises en œuvre autour de nos remparts, lorsque déjà des constructions nouvelles, dans le fort du Saint-Esprit et au Rham, attestent la volonté de donner un grand développement aux établissemens militaires dont la forteresse a besoin?

Et l'on ne révoquera certainement pas en doute que les convenances aussi bien que les intérêts du service en lui-même, ne réclament la construction d'un palais pour le gouverneur militaire. J'espère bien encore le voir debout, moi, vieux invalide de la guerre de sept ans, qui, partout où j'ai porté le mousquet, ai eu l'honneur de monter la garde et d'être en faction devant l'hôtel d'un officier général, et réellement je ne me souviens pas d'avoir traversé une seule forteresse sans édifice pour le quartier général. Or, je le répète, le *Grevenhaus* offre, pour cela, une situation magnifique.

Me voilà bien loin, Monsieur, d'un autre sujet que je me proposais d'effleurer en passant, et vers lequel je ne trouve pas de transition en ce moment, je veux dire le *Marché des Innocens*, marché *d'hommes et de femmes* qui se louent à tant par an au premier venu. Je reviendrai sur ce singulier article dans un de vos prochains numéros. En attendant, agréez l'assurance de mon dévouement. *L'Ermite de Mansfeldt.*

Paratonnerre naturel.

On croit généralement en Amérique que le hêtre à larges feuilles, variété du hêtre d'Europe (fagus sylvatica), n'est jamais frappé de la foudre. Cette opinion est tellement établie dans l'état de Fenessée, que les plantations de cet arbre sont un lieu de refuge dans les tems d'orage. Dès que le ciel s'obscurcit, et que le tonnerre commence à gronder, les habitans courent se mettre à l'abri dans ces bosquets protecteurs, et ils y restent jusqu'à ce que le danger soit passé. Cette croyance transmise par une longue suite de générations, parmi ces enfans de la nature, dans un pays si bien pourvu de grands arbres de toutes espèces, doit être fondée sur l'observation. Si cette propriété remarquable du hêtre, d'Amérique, était constatée par les procédés que la science peut fournir, ce serait l'arbre des basses-cours, des fermes, qu'il ornerait en même tems qu'il mettrait le bétail en sûreté contre la foudre. Loin d'être une cause de dépense comme les paratonnerres métalliques, il offrirait, au contraire, une exploitation profitable. On ne manquerait pas non plus d'en planter quelques-uns le long des routes, pour offrir ce refuge aux voyageurs surpris par l'orage. Ces plantations n'auraient point à redouter la hache dévastatrice; environnées du respect public, leurs arbres étendraient paisiblement leurs branches, prendraient les belles formes et l'élévation de leurs espèces, embelliraient nos paysages, et donneraient encore plus de charmes aux habitations champêtres. Ces considérations ne sont point à négliger, et mériteraient que les physiciens et les agronomes leur consacrassent quelques-unes de leurs savantes recherches.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Par jugement rendu le 17 du courant, et enregistré le 28 dito, le tribunal de Luxembourg, siégeant en matière de commerce, a fixé un nouveau délai jusqu'au 4 mars prochain aux créanciers de la faillite de J.-P. Mullendorff, fils, libraire à Luxembourg, qui ne se sont pas encore présentés pour la vérification et l'affirmation de leurs créances. Ce délai passé les défaillans ne seront pas compris dans les répartitions à faire.

Luxembourg, le 28 décembre 1827.

Les syndics provisoires, J. Wolff, Hoffman.

Le bureau de Prusse, au pont de Wasserbillig, étant devenu bureau de première classe, selon avis inséré dans le journal de Luxembourg, n° 101, du 19 décembre 1827, le sieur Mousset, aubergiste à Wasserbillig, expéditeur patenté et connu depuis plusieurs années, recommande ses services aux marchands et roulliers pour les commissions d'expéditions des deux pays, à l'entrée comme à la sortie, à un prix modéré, et se charge des recouvremens.

Da gemäß der Bekanntmachung in N° 101 der Luxemburger Zeitung vom 19ten Dezember 1827, das preußische Zollamt an der Wasserbilliger Brücke zur 1sten Klasse erhoben worden, so habe ich es übernommen, die Spedition der über gedachtes Amt ein- und ausgehenden Waaren zu besorgen, und bitte deßhalb ein geehrtes handeltreibendes Publikum, so wie sämmtliche Frachtfuhrleute, mich mit Aufträgen dieser Art zu beehren, und verspreche ich prompte und billige Bedienung. Mousset,

Gastwirth in Wasserbillig.

Les soussignés préviennent le public, qu'on peut se procurer chez eux des billets de la grande loterie de la MANUFACTURE DE KAHL, visés et enregistrés, au prix de fl. 10 75 cents, avec la description et dessin de la propriété, ainsi que chez leurs correspondans, dans toutes les villes du royaume.

Cette loterie se compose de 1,048 prix et primes d'une valeur de fl. P.-B. 422,039, ou fr. 893,204 22 centimes Le prix capital consiste dans la grande manufacture de Kahl, avec toutes ses dépendances, d'une valeur de fl. 380,039, ou fr. 804,315 34 c., 1047 prix et primes en argent de fl. P.-B. 10,000, 3,000, 2,000, 1,500, 1,000, 500, 200, 100 et ainsi descendant jusqu'à fl. 10 P.-B. Les prix et primes en argent seront payés par eux. Les listes des numéros gagnans seront distribuées aux intéressés après le tirage, qui sera annoncé par les journaux dans toutes les provinces du royaume.

L. Deutz et Ce.

Place Saint-Michel, n° 574, à Bruxelles.

On peut se procurer des billets au même prix chez M. Godchaux, fils, Grand'rue, à Luxembourg.

Quartier garni ou non garni, composé de deux ou de quatre pièces, à louer chez M. le Commissaire de police, n°. 335.

DÉBIT de BIÈRE DE VIRTON, première qualité, en gros e en détail, chez Roehr, négociant, Grand'rue, à Luxembourg.

Meublirtes Quartier zu vermiethen bei Herrn Notar Majerus, Badenburger-Straße N° 504.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des Huiles:

28 Décembre,	Huile de colza,	présente	fl. 50 3/4.
id.	id.	janvier et février. . .	» 50 1/4, 50 1/2
id.	id.	mars	» 50.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.